



Communiqué de Presse

Paris, le 2 novembre 2020

La Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC) lance un appel à la mobilisation massive des élus locaux pour soutenir nos commerçants aux côtés de l'Etat !

Hier soir, le Premier Ministre a annoncé le déblocage d'une enveloppe d'environ 20 milliards d'euros afin de soutenir les commerçants de notre pays en grande souffrance dans ce contexte de Covid et après plus 2 années particulièrement difficiles du fait de la crise sociale, sanitaire et sécuritaire que connaît notre pays. Jean Castex a, par ailleurs, annoncé l'interdiction prochaine des rayons de produits non essentiels dans les magasins de grande distribution et ce dans un souci d'équité.

Notre Fédération, qui représente les 6 000 unions commerciales de France, ne peut que se satisfaire des mesures décidées par le Gouvernement même s'il convient notamment de mettre en place de véritables mesures pour lutter contre la concurrence déloyale des grandes plateformes de e-commerce à l'image d'Amazon.

Pour autant et malgré cet effort important de la part de l'Etat, la Fédération Française des Associations de Commerçants lance un appel à tous les élus locaux de notre pays : Maires comme Président(e)s d'agglomérations et de Régions afin qu'ils puissent se mobiliser massivement, selon leurs compétences respectives, pour aider nos commerçants et artisans en complément des mesures de soutien annoncées.

Ces derniers jours, nombre d'entre eux ont rappelé leur attachement au commerce de proximité en prenant une cinquantaine d'arrêtés municipaux autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires de leur ville ou à travers les appels lancés par leurs associations d'élus telles que l'Association des Maires de France et Villes de France notamment.

Il est urgent néanmoins d'aller beaucoup plus loin et d'activer partout en France les nombreux leviers fiscaux, économiques et budgétaires des collectivités locales pour soutenir nos indépendants en grand danger : exonérations de loyers, de taxes et de redevances pour les marchés, terrasses, droits de voirie, de taxes locales sur la publicité extérieure, de cotisations foncières des entreprises, mesures d'aides financières directes aux entreprises, lancement de plans de communication locaux pour valoriser le commerce de proximité, soutien à la numérisation des commerçants et aux marketplaces locales...

C'est la pérennité de notre commerce indépendant, de notre artisan de proximité et plus largement de nos cœurs de villes qui est en jeu !

Contacts presse : Lionel SAUGUES, Vice-Président : 06 24 72 62 27 / saugueslionel@gmail.com

Siège Social : Conseil du Commerce de France / 76 avenue des Champs-Élysées / 75008 Paris

N° association : 00057019 / Tel. 09 50 77 34 54 / contact@ffacommercants.org / <http://www.ffacommercants.org/>